



Villeneuve d'Ascq, le 03 juin 2013

Objet : Préavis de Grève pour les personnels de Météo France

Monsieur le Président Directeur Général,

La Commission européenne a décidé de légiférer une nouvelle fois sur le Ciel unique au travers d'un nouveau paquet législatif appelé SES2+. Le projet de la Commission, dans l'état actuel des discussions, introduirait des dispositions qui auraient des conséquences sociales majeures pour l'ensemble des personnels de Météo France, pour la sécurité aérienne, et pour l'avenir du service public météorologique.

Ces projets concernent la séparation structurelle entre l'autorité de surveillance, le régalién et le prestataire de navigation aérienne, ainsi que l'externalisation et la mise en concurrence de services considérés comme annexes par la Commission européenne, dont le service météorologique pour la navigation aérienne.

La séparation structurelle de la DGAC en plusieurs services, dont certains pourraient être privatisés, mettrait en péril tout ce qu'il y a en commun entre la DGAC et Météo France (affectation et gestion des personnels communs administratifs et ouvriers d'état, action sociale, médecine de prévention).

La mise en concurrence des prestations météorologiques, dans un contexte de forte pression à la baisse des taux de redevance aéronautique, constituerait un vrai danger. Notre établissement serait-il en capacité de remporter un marché, au niveau national voire au niveau du Bloc Fonctionnel d'Espace FABEC, à moins de remettre en cause une nouvelle fois l'organisation des centres météorologiques à vocation aéronautique, de réduire le nombre d'agents dédiés à ce service, et enfin de dégrader leurs conditions de travail ? Si le marché n'était pas remporté, c'est l'ensemble de l'établissement qui serait ébranlé, avec la perte des redevances aéronautiques qui constituent 23% du budget.

Par conséquent, en coordination avec les syndicats CGT et FO de l'aviation civile, et leurs partenaires de l'ETF (Fédération Européenne des travailleurs des Transports), nous appelons à une mobilisation massive le 12 juin 2013 pour protester contre ces projets de libéralisation des prestations aéronautiques portés par la Commission européenne.

Plus précisément, nous revendiquons :

1) Concernant le Ciel Unique européen :

l'abandon du projet de Ciel unique 2+, ou à défaut le retrait de toute notion de séparation structurelle opérateur/régulateur, de toute mise en concurrence obligatoire des services dits annexes et de toute indépendance des autorités de surveillance de leur État de tutelle.

- l'abandon des objectifs de réduction des taux de redevances imposés par la Commission européenne sous l'influence des compagnies aériennes ;
- une position claire des autorités françaises contre les projets de la Commission européenne.

2) Concernant Météo-France et le service météorologique à vocation aéronautique :

- l'arrêt des fermetures ou de délocalisations des centres et des postes à vocation aéronautique ;
- la création ou la réouverture de postes dans les centres météo aéronautiques en sous-effectifs.

Ce courrier tient lieu de préavis de grève pour l'ensemble des personnels de Météo France, couvrant la journée du 12 juin 2013 ainsi que les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Conformément à la loi, nous nous tenons à votre disposition pour une réunion de conciliation.

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de toute notre considération.

Pour le SNM/CGT,  
Vincent Lorne



Pour le SNITM FO,  
Michel Gouverneur

